

18.06.2019 >>>>>> 01.07.2019

# dans la presse...

Cliquez sur l'article souhaité pour atteindre la page

## Développement économique, attractivité >>>

[La Montagne \(29.06.19\) > « Des zones de Thiers en développement », retour sur le Conseil Communautaire du 27 juin dernier](#)

[La Montagne \(24.06.19\) > « Le coeur du bourg inauguré », retour sur l'inauguration de 3 lieux dans le centre-bourg de Celles-sur-Durolle, dont l'épicerie-boulangerie intercommunale](#)

[La Montagne \(28.06.19\) > « Le poids coutelier de Thiers enfin chiffré », focus sur un état des lieux de l'activité coutelière sur le bassin thiernois](#)

## Environnement >>>

[La Montagne \(25.06.19\) et La Gazette \(27.06.19\) > le Plan Climat-Air-Energie de TDM actuellement en consultation](#)

## Culture >>>

[La Montagne \(21.06.19\) et La Gazette \(20.06.19\) > Focus sur l'atelier d'Elza Lacotte, effectué à la bibliothèque de Courpière \(Jeunes Pousses\)](#)

[La Gazette \(27.06.19\) > zoom sur la prochaine exposition de la saison culturelle de TDM](#)

[La Gazette \(20.06.19\) > « Rendre la musique accessible », zoom sur le prochain Festival des Concerts de Vollore, qui souhaite séduire toujours plus de public, dans sa diversité](#)

## Gestion des déchets >>>

[La Montagne \(29.06.19\) > « 1,7 tonne de piles à recycler », zoom sur la remise officielle des prix et cadeaux à l'école de St-Flour l'Etang, lauréate du concours de collecte de piles, organisé sur TDM](#)

[La Montagne \(28.06.19\) > « Trier c'est bien, trier plus, c'est mieux ! », focus sur le schéma de gestion territorial, voté par le VALTOM, qui prévoit la collecte des déchets organiques dès 2024](#)

## En bref

### Tourisme >>>

[La Montagne \(27.06.19\) > « La Maison du Tourisme parée pour l'été », interview de Benoît Barrès, directeur](#)

### Santé >>>

[La Montagne \(01.07.19\) > Une réunion publique sur le radon](#)

## Cela se passe aussi sur le territoire >>>

[La Montagne \(18.06.19\) > « L'été thiernois retrouve ses classiques »](#)

[La Montagne \(21.06.19\) > « Depuis 2016, les Eclés représentent le scoutisme à Viscomtat »](#)

[La Gazette de Thiers \(21.06.19\) > « Mon voisin paysan perpétue son projet avec 550 élèves »](#)

[La Montagne \(19.06.19\) > « La cantine à 1€ s'invite sur la table »](#)

[La Montagne \(22.06.19\) > « Une rénovation qui compte à Lachaux »](#)

[La Montagne \(23.06.19\) > « Mains tendues vers la Coupe du Monde »](#)

[La Montagne \(29.06.19\) > « Les écoliers de Celles à l'honneur »](#)

[La Montagne \(30.06.19\) > « Coup de chaud sur les 13 km thiernois »](#)

[La Gazette \(27.06.19\) > « Un marché local pour les gourmands »](#)

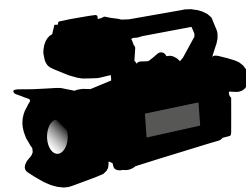
[La Gazette \(27.06.19\) > « Lachaux : la fin prochaine de la zone blanche »](#)

## Cela se passe aussi sur d'autres territoires >>>

[La Montagne \(25.06.19\) > « L'eau prête à couler à flots à la rentrée »](#)

[La Montagne \(29.06.19\) > « Le compost pour tout le monde »](#)

2 articles à propos des projets de l'intercommunalité Ambert Livradois Forez



Thiers Dore  
et Montagne  
L'INTERCO

**THIERS DORE ET MONTAGNE** ■ Un terrain acquis à Felet et une nouvelle vente à Matussière validés par les élus

# Des zones de Thiers en développement

**Il aura été (un peu) question des zones d'activités et industrielles, jeudi soir à TDM. Entre vente et achat de terrains ou règlement de la future zone de Matussière.**

François Jaulhac  
francois.jaulhac@centrefrance.com

Ultime séance avant les vacances d'été - le prochain ayant lieu le 12 septembre - le conseil communautaire de Thiers Dore et Montagne (TDM), jeudi soir, aura tenu toutes ses promesses. Une séance très technique avec une très large majorité de points à l'ordre du jour qui n'auront fait aucun débat...

Nonobstant cela, l'un d'eux a permis d'avoir un premier aperçu qu'aura la zone de Matussière puisque les élus ont voté son cahier des prescriptions architecturales et paysagères.

## Un règlement pour la zone « qualitatif »

Une future zone dédiée « principalement à l'accueil d'activités artisanales, de services et de formation », rappelait le 1<sup>er</sup> vice-président Abdelhraman Meftah. Des prescriptions que Thierry Déglon (Thiers), jugeait « pas trop contraignantes, mais qualitatives » avant d'ajouter la communauté de communes « à s'emparer aussi d'autres points noirs situés sur nos communes. Essayons d'être dans du correct ailleurs, même si ce n'est pas simple ». Un point sur lequel le rejoignait le



**MATUSSIÈRE.** Les élus ont validé, jeudi soir, la cession d'un terrain de Matussière d'une surface de 3.330 m<sup>2</sup> à l'entreprise MCA (Menuiserie charpente artisanale). PHOTO D'ARCHIVE

président de TDM, Tony Bernard (Châteldon), y voyant un futur « beau sujet en matière d'attractivité du territoire ».

Une zone de Matussière où les élus ont aussi validé, à l'unanimité, la cession d'un terrain d'une surface de 3.330 m<sup>2</sup> à l'entreprise MCA (Menuiserie charpente artisanale) au prix de 25 € du m<sup>2</sup> hors TVA (\*).

Zone (industrielle) toujours, mais cette fois à Felet, où les élus ont lancé l'acquisition d'une parcelle de terrain, via

l'EPF Smaf. Une acquisition de 16.572 m<sup>2</sup> « avec l'idée de mieux la revendre un jour », commentait Tony Bernard. Un espace déjà pressenti pour l'acquisition « il y a une dizaine d'années, réagissait Thierry Déglon avant de questionner : avez-vous avancé sur le devenir d'autres parcelles sur la zone dans les mains d'une autre entreprise ? » « Ils ne sont pas vendeurs » lui répondait Abdelhraman Meftah. « Le projet doit s'inscrire dans un ensemble, une cohérence. Si

on arrive à démontrer que nos zones sont pleines, à un moment donné, on a aussi l'utilité publique », achevait Tony Bernard. ■

(\*) Parmi les espaces commercialisés, la zone accueillera un village d'entreprises artisanales, Passion Vélo, agence Axa, Atelier 5 (agence immobilière, promotion immobilière, architecte d'intérieur), BO Auto, Carrosserie Bermudez, Auvergne Bat, Adapei, CFAT, LTDs déménagement, un commerce de voiture, une option pour la CCTDM (centre technique de l'intercommunalité), Thiers Maçonnerie, Roche Magnol et MCA.

## ■ DOSSIERS EN BREF

**Contrat Ambition Région.** Dans le cadre du Contrat Ambition Région, les élus ont ajouté au programme opérationnel les travaux de réhabilitation du siège de TDM (130.000 €) ainsi que des travaux au plan d'eau de Saint-Rémy-sur-Durolle. Ces derniers consistent en son curage partiel, la construction d'un moine ainsi que des mises en conformité pour 160.000 € avec un subventionnement sollicité de 79.479 €.

**Piscine intercommunale.** Dans le cadre du Contrat territorial de développement durable, l'intercommunalité va bénéficier d'une enveloppe de 1.844.700 €. Elle sera affectée en totalité au projet de piscine à Iloa.

**Subvention.** Une subvention de 2.000 € a été attribuée au groupement Durolle Foot.

**Requalification urbaine.** Le seul point qui n'aura pas entraîné l'unanimité du conseil : la désignation d'un représentant de TDM pour le groupement de commande constitué justement entre la ville de Thiers et TDM, pour les missions d'assistance à maîtrise d'ouvrage et maîtrise d'œuvre urbaine. La proposition de désigner Claude Nowotny (Thiers) a été acceptée à la majorité (7 contre, une abstention).

**Santé.** Questionné par Farida Laid (Thiers) sur le projet de Maison de santé, Tony Bernard expliquait que « le travail se poursuivait », ainsi que les contacts avec l'ARS, le centre hospitalier de Thiers ou le CHU.

Retour  
SOMMAIRE

**CELLES-SUR-DUROLLE** ■ Une série d'hommages rendus samedi 22 juin

# Le cœur du bourg inauguré

La place Arnaud-Beltrame, le square Laurine-Filliot et la boulangerie-épicerie ont été inaugurés samedi. La cérémonie a été marquée par une série d'hommages.

Vincent Enjalbert  
thiers@centrefrance.com

**L**es Cellois se souviendront longtemps de la journée de samedi, empreinte d'émotions contrastées. Avant que la joie ne s'empare de la commune l'après-midi, autour de la Coupe du monde de football, la matinée a été marquée par une série d'inaugurations. La foule réunie au cœur du village autour des pompiers, des enfants et des nombreux élus et représentants officiels a rendu un hommage appuyé à Arnaud Beltrame et à Laurine Filliot.

## Trois plaques

Le premier, colonel de la gendarmerie décédé à Trèbes dans un geste héroïque lors de l'attaque terroriste du 23 mars 2018, a donné son nom à la nouvelle place du centre-bourg. Un espace public aménagé « pour retrouver de l'air et de la verdure » après avoir démoli plu-



**HOMMAGES.** La plaque en mémoire d'Arnaud Beltrame a été dévoilée par le général Philippe Ott.

sieurs maisons, rappelait le maire Olivier Chambon. En outre, une fresque en trompe-l'œil figurant une boutique de couteliers et symbolisant l'identité de la commune a été peinte par Stéphane Mouiller.

Le square qui la jouxte a lui été baptisé du nom de Laurine Filliot, une jeune Celloise décédée dans un accident il y a quelques mois. « Pendant long-

temps, le doux nom de notre fille sera encore prononcé », s'est consolée Isabelle, sa mère, dans un vibrant hommage rendu à sa fille disparue.

Deux plaques en leur mémoire ont été dévoilées, ainsi qu'une troisième réalisée par les CM1 et les CM2 de l'école Victorine-Déconche dans le cadre de la mission Centenaire. Représentant un symbole pour la paix, elle

est le fruit d'un projet pédagogique récompensé par une distinction nationale qui leur sera prochainement remise par le ministre de l'Éducation.

Dernier équipement à être inauguré : la boulangerie-épicerie qui a ouvert l'an dernier. Un véritable lieu d'animation pour cette petite commune rurale, symbolisant sa soif de vie malgré et au-delà de la douleur. ■



**INAUGURATIONS.** En prélude, trois inaugurations étaient programmées dans le centre bourg : la place Colonel-Arnaud-Beltrame, le square Laurine-Filliot et la boulangerie-épicerie intercommunale Sauzedde. Une troisième plaque était dévoilée suite à la victoire des enfants de l'école Victorine-Déconche dans un concours national sur la paix. Les enfants de deux écoles étaient réunis pour entonner l'hymne national.

**ÉCONOMIE** ■ Une étude commandée par la Fédération dénombre 120 principaux fabricants de coutellerie

# Le poids coutelier de Thiers enfin chiffré

À elles seules, 120 entreprises de coutellerie réalisent aujourd'hui près de 250 M€ de chiffre d'affaires. Une filière majoritairement implantée à Thiers.

François Jaulhac  
francois.jaulhac@centrefrance.com

C'était un peu un serpent de mer que de disposer de chiffres fiables et surtout actualisés quand il s'agissait de parler coutellerie. Un sujet complexe auquel a choisi de s'attaquer la Fédération française de la coutellerie (FFC) avec la réalisation d'une étude, financée par l'observatoire de l'UIMM (\*) et présentée mardi soir, à l'occasion de l'assemblée générale de la FFC à l'Usine du May.

**1 120 principaux fabricants de coutellerie.** Premier enseignement, sur les 618 entreprises recensées, on dénombre 498 artisans, auto-entrepreneurs, artistes de coutellerie qui ont une activité « saisonnière ou de loisirs », ne laissant « que » 120 fabricants de coutellerie.

**2 Sept entreprises réalisent plus de 50 % du CA.** Reste que ces derniers génèrent à eux seuls un chiffre d'affaires de 248,6 M€, réalisé exclusivement en coutellerie-couverts (+ 10 % sur 5 ans) dont 30 % (74,6 M€) issus du négoce de produits de coutellerie. Un chiffre d'affaires couvert à plus de 50 % par les sept premières entreprises de la filière. Le chiffre d'affaires annuel moyen par entreprise est, lui, de



**COUTELLERIE.** La coutellerie et les couverts de table comptent pour 38 % du chiffre d'affaires. PHOTO D'ILLUSTRATION

2,1 M€. Plus globalement, le marché français de la coutellerie représente 602,5 M€.

**3 Des fabricants majoritairement à Thiers.** Thiers, un bassin coutelier unique ? La preuve par les chiffres : sur les 120 principaux fabricants, 77 sont à Thiers pour un chiffre d'affaires de 137,4 M€ (55,3 %) et 761 emplois (53,9 %).

Suivent la région parisienne (13 % du CA, 8,5 % des emplois), la Normandie (10,3 % du CA, 4,8 % des emplois), les Alpes (9,4 % du CA, 8,3 % des em-

ploi), le bassin de Laguiole (7,3 % du CA, 15,9 % des emplois) et le bassin de Nogent (9,4 % du CA, 8,3 % des emplois).

**4 Coutellerie et couverts de table en tête.** Pour ces 120 principaux fabricants, la coutellerie et les couverts de table comptent pour 38 % du chiffre d'affaires (94,5 M€), 23,5 % pour la coutellerie de poche (58,4 M€), 22,5 % pour la coutellerie de ménage (offices, steak pour 55,9 M€) et 11 % pour la coutellerie et les acces-

soires de cuisine professionnels (27,4 M€). Quant aux clients, ils se situent principalement chez les détaillants (24 %) ainsi que dans les grandes surfaces alimentaires (22 %).

**55,3 % du chiffre d'affaires de la filière réalisé à Thiers**

**5 1.415 emplois recensés.** Les 120 principales entreprises emploient 1.415 salariés (1.665 avec la sous-traitance directe incluse). Un chiffre en hausse de 3,3 % sur 5 ans. Des effectifs présents dans pour plus de 50 % dans les 14 premières entreprises de la filière. Enfin, plus globalement, la taille moyenne des entreprises est de 12 emplois, pour un chiffre d'affaires moyen par salarié de 175,7 K€.

**6 Des actions à mener.** L'enquête a aussi permis de lister onze actions prioritaires à mener dans un secteur en tension au niveau effectifs. Son notamment proposés l'installation d'une veille juridique et technique ; la mise en place de négociations auprès de divers laboratoires, afin d'obtenir des remises ou tarifs négociés, pour les divers tests métallurgiques ; la poursuite des relations internationales avec les couteliers allemands et l'ouverture avec les pays producteurs d'Europe du Sud ; un appui à la protection industrielle ou des actions de prospection pour trouver de nouveaux clients. ■

(\*) Union des industries et métiers de la métallurgie.

## DOSSIERS EN BREF

**Membre d'honneur.** L'assemblée a été l'occasion pour la FFC de nommer son premier membre d'honneur : Jean-Pierre Treille, l'un des couteliers à l'origine de la fédération avec Maurice Opinel. « La fédération est née en réaction à un acte politique et un projet de loi interdisant le couteau fermant », rapportait-il.

**Membres.** Deux nouveaux membres ont intégré le bureau : Magali Soucille (Goyon-Chazeau) et Alexandre Duchier (Forges Foréziennes).

## EN CHIFFRES

**91**  
Le nombre d'adhérents en 2018 (53 fabricants/artisans, 19 sous-traitants, 15 distributeurs, 4 divers) soit une progression de 5 % par rapport à 2017

**176 M€**  
Comme le chiffre d'affaires des adhérents fabricants (+ 46 %) représentant plus de 70 % du CA du secteur

**Normes.** Le travail de révision des normes au niveau européen se poursuit. Stéphane Guillamont (Groupe TB) rappelait la nécessité « de ne pas y aller seul, l'aventure peut vite devenir une galère ». Le choix a été fait d'avoir un chef de projet sur le sujet ainsi que des experts pour le mener à bout, peut-être via l'initiative « Territoires d'industrie ».



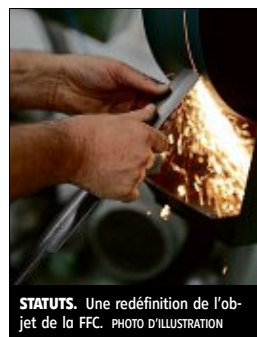
**Logo.** Le nouveau logo de la Fédération française de coutellerie, créé par l'agence Breakfast à Lyon, a été dévoilé ainsi que la refonte complète du site web de la FFC « afin d'en faire un réel outil de communication interne et externe ».

**Formation.** Un point a été fait sur le déménagement du Pôle formation Auvergne de l'UIMM vers le site de Matussière. La livraison est prévue pour fin 2019 avec l'idée « de développer de nouvelles formations et de disposer d'une capacité d'accueil plus importante ».

## Un projet de charte contre les marquages confusants

Des statuts « plus clairs et compréhensibles » pour la Fédération française de la coutellerie (FFC) : c'était le souhait de son président, Thierry Déglon à l'occasion de l'assemblée générale extraordinaire qui a précédé.

D'où un toilettage avec notamment l'instauration de quorums pour les assemblées générales, une redéfinition de l'objet de la FFC et de ses moyens d'action ou la mise en place d'un code de bonne conduite avec un projet de rédaction d'une charte destinée à lutter contre les marquages confusants (\*). « La législation actuel-



**STATUTS.** Une redéfinition de l'objet de la FFC. PHOTO D'ILLUSTRATION

le en France et en Europe n'oblige pas à faire figurer un marquage d'origine sur les produits, contrairement aux États-Unis ». Une origine de fabrication pourtant « de nature à informer positivement le consommateur final », rappelait Thierry Déglon. D'où le souhait du président de la FFC qu'une charte de bonne conduite soit rédigée. « Cette charte n'a pas de valeur juridique, mais sa signature est un engagement moral de respect auprès des consommateurs mais également des divers intervenants du marché », précisait-il. Elle sera d'abord proposée aux adhérents

de la FFC puis, progressivement, à l'ensemble de la profession et autres fédérations professionnelles françaises et européennes.

Pour autant pour Thierry Déglon, « ce n'est qu'une étape. Ce n'est pas encore le "Fabriqué en France" mais même si nous sommes demandeurs, cette évolution doit se faire tant au niveau national qu'au niveau européen », achevait le président de la FFC. ■

(\*) Soit toute action (volontaire ou non) qui peut laisser penser au consommateur final que le produit qu'il s'approprie à acheter a été fabriqué dans un certain pays alors qu'il n'en est rien.

Retour  
SOMMAIRE

### ■ À SAVOIR

#### THIERS DORE ET MONTAGNE ■ Plan Climat-Air-Energie de TDM

La démarche « Territoire à Energie Positive (Tepos) » de la Communauté de communes Thiers Dore et Montagne, lancée en 2018, a l'ambition de réduire par deux les consommations énergétiques du territoire et de couvrir les besoins résiduels par des énergies renouvelables d'ici 2050 afin de limiter les impacts sur le changement climatique. Pour atteindre cet objectif, le Plan-Climat-Air-Energie Territorial (PCAET) propose une quarantaine d'actions, sur diverses thématiques, pour les six prochaines années. Nouvelle étape, le grand public est aujourd'hui invité à donner son avis sur ce plan d'actions, afin de le compléter, avant son arrêt qui devrait avoir lieu à l'automne prochain, par le Conseil communautaire. La consultation se déroule jusqu'au 14 juillet. Bâtiment, urbanisme, transports et déplacements, agriculture et sylviculture, industrie... Les actions en projet au sein du PCAET couvrent de nombreux domaines. Développement durable oblige, le PCAET fait l'objet d'une consultation par voie électronique. Les documents (diagnostic, stratégie, actions) sont accessibles sur le site internet de TDM [www.cctdm.fr](http://www.cctdm.fr) ; ou consultables, en version papier, aux horaires d'ouverture au siège de Thiers Dore et Montagne, 47, avenue du Général-de-Gaulle à Thiers ; dans les mairies de Courpière, Puy-Guillaume ; à l'Espace touristique de Celles-sur-Durolle, lieu-dit Pont-de-Celles. ■

► **Pratique.** Renseignement, observation, question ou précision auprès de Laurent Boithias, chargé de mission, au 04.73.80.94.74 ou [lboithias@cctdm.fr](mailto:lboithias@cctdm.fr)

### EN BREF

#### ► Plan Climat-Air-Energie



La démarche Territoire à énergie positive (Tepos) de la communauté de communes Thiers Dore et Montagne, lancée en 2018, a l'ambition de réduire par deux les consommations énergétiques du territoire et de couvrir les besoins résiduels par des énergies renouvelables d'ici 2050 afin de limiter les impacts sur le changement climatique. Pour atteindre cet objectif, le Plan-Climat-Air-Energie Territorial (PCAET), véritable feuille de route, propose une quarantaine d'actions, sur diverses thématiques, pour les six prochaines années. Le public est invité à donner son avis sur ce plan d'actions, afin de le compléter. Une consultation jusqu'au dimanche 14 juillet. Bâtiment, urbanisme, transports et déplacements, agriculture et sylviculture, industrie est proposée. Développement durable oblige, le PCAET fait l'objet d'une consultation par voie électronique. Les documents (diagnostic, stratégie, actions) sont accessibles sur le site internet de TDM < [www.cctdm.fr](http://www.cctdm.fr) >. Ces documents seront également consultables, en version papier, aux horaires d'ouverture : au siège de Thiers Dore et Montagne, 47 avenue du Général-de-

Gaulle à Thiers ; à la mairie de Courpière ; à la mairie de Puy-Guillaume ; à l'Espace touristique de Celles-sur-Durolle, lieu-dit Pont-de-Celles. Renseignements au 04.73.80.94.74 ou < [lboithias@cctdm.fr](mailto:lboithias@cctdm.fr) >.

Retour  
SOMMAIRE



# Des tampons imaginés avec Elza Lacotte

La bibliothèque municipale de Courpière a invité, lundi 3 juin, Elza Lacotte afin de diriger un atelier de fabrication de tampons pour les enfants de moins de 8 ans.

Cette plasticienne et illustratrice avait apporté la gomme à graver indispensable pour un tel exercice. Les enfants ont d'abord fait un dessin sur une feuille de papier blanc. Ils l'ont ensuite transposé sur un bloc de gomme à graver dans lequel ils ont creusé les blancs, c'est-à-dire les vides entre les traits du dessin, de façon à ne laisser paraître que le dessin lui-même.

Ensuite, ils ont enduit d'encre leur travail et l'ont



**ASSOCIATION.** Elza Lacotte explique aux enfants comment ils doivent s'y prendre.

appliqué sur une feuille de papier naturel.

À leur grande surprise, ils ont vu apparaître leur

travail, qu'ils ont reproduit plusieurs fois de manière à en faire une fresque qui ressemblait à un arbre. ■

➔ **Pratique.** Dans le cadre de la saison des Jeunes pousses, Elza Lacotte présente ses sérigraphies et planches originales à la bibliothèque, jusqu'au 22 juin.

La Gazette >  
20.06.19

## Un atelier tampons s'est déroulé avec Elza Lacotte



**Elza Lacotte explique aux enfants comment ils doivent s'y prendre.**

La bibliothèque municipale de Courpière avait invité début juin Elza Lacotte, pour diriger un atelier de fabrication de tampons par de jeunes enfants qui avaient moins de 8 ans.

Cette plasticienne et illustratrice avait apporté la gomme à graver indispensable pour un tel exercice. Les enfants ont d'abord fait un dessin sur une feuille de papier blanc. Ils l'ont ensuite transposé sur un bloc de gomme à graver dans lequel ils ont creusé les blancs, c'est-à-dire les vides entre les traits du dessin, de façon à ne laisser paraître que le dessin lui-même.

Ensuite ils ont enduit d'encre leur travail et l'ont appliqué sur une feuille de papier naturel.

### **Exposition de sérigraphies**

C'est ainsi que l'on reproduit les indications sur le thème de l'art imprimé. Elza Lacotte, elle, multiplie les objets qu'elle présente au public accrochés aux murs de la bibliothèque, avec ses planches originales pour son exposition de sérigraphies qu'elle a souhaité montrer aux visiteurs du salon lecture dans le cadre de la tournée des Jeunes pousses.

Retour  
SOMMAIRE

## Regard sur l'agriculture et Le paysan magnifique



Alain Benoît à la Guillaume présentera son exposition de photographies, *Le paysan magnifique*, du mercredi 3 juillet au mercredi 18 septembre, à l'espace touristique de Celles-sur-Durolle. « Cette nouvelle exposition se focalise sur l'état paysan, sur ce mode de vie où l'on naît paysan... où l'on est paysan à part entière. Une civilisation paysanne où tout est imbriqué, où l'on vit en permanence avec ses animaux et où, même devenu retraité, le paysan ne peut, ne veut arrêter. Avec une manière de vivre décalée par rapport à ce qu'est l'agriculture d'aujourd'hui », explique le photographe.

Le vernissage aura lieu mercredi 3 juillet à 18 heures.

Retour  
SOMMAIRE



CONCERTS DE VOLLORE

# Rendre la musique classique accessible

Premier festival de musique à voir le jour dans le Puy-de-Dôme en 1978, les Concerts de Vollore s'efforcent, au fil des années, à séduire un public toujours plus nombreux, tout en gardant une ligne directrice : ne pas faire dans l'élitisme.

► Tout en proposant ce qu'il y a de mieux en matière de musique classique, les Concerts de Vollore, avec en tête Bruno Chanel, président de l'association, et surtout programmeur, parviennent à rendre l'excellence accessible au plus grand nombre.



« Nous trouvons cela intéressant d'expliquer au public d'où vient cette musique. »

BRUNO CHANEL



Les concerts au château de Vollore sont toujours un moment privilégié pour les artistes et le public. (PHOTO D'ARCHIVES : LA MONTAGNE)

Pour conserver ce cap lors de cette 42<sup>e</sup> édition, ce sont 15 rendez-vous qui vont être proposés au public, du dimanche 7 au dimanche 28 juillet. Sans compter les quatre concerts déjà organisés dans la pré-programmation du festival en novembre, mars et mai. 15 rendez-vous, dans 15 communes différentes. Et si chaque concert est à ne pas man-

quer, certaines soirées s'annoncent particulièrement savoureuses.

**Mardi 9, mercredi 10 et jeudi 11 juillet**, François Salque aura carte blanche. « C'est le plus grand violoncelliste de France du moment », assure Bruno Chanel. Mardi 9 juillet, à 20 h 30, en l'église de Courpière, il sera accompagné de l'accordéoniste Vincent Peirani lors d'une

soirée où classique et jazz se rencontreront. Mercredi 10 juillet, à 20 h 30, c'est une proposition inédite qui aura lieu au château de Vollore-Ville avec un concert-conférence. « Nous n'avons jamais organisé ce genre de chose, mais nous trouvons cela intéressant d'expliquer au public d'où vient cette musique qu'ils écoutent », précise le programmeur.

Léa Hennino et son alto accompagneront François Salque pour l'occasion. Jeudi 11 juillet, à 20 h 30, François Salque et Léa Hennino seront de retour, cette fois-ci en l'église de Sermentizon, en compagnie du violoniste Pierre Fouchenneret. Le trio à cordes jouera du Bach.

## Le 14 juillet est devenu une tradition

**Dimanche 14 juillet** sera nécessairement une grande journée pour les Concerts de Vollore. Depuis l'édition du 40<sup>e</sup> anniversaire, cette date a une saveur particulière. Elle débute avec une rencontre au sommet en l'église de Vollore-Ville, à 17 heures, entre le Quatuor Yako et la pianiste Danielle Laval. « C'est une grande dame du piano, ce concert s'annonce très chouette », précise Bruno Chanel. Le soir, à 20 h 30, pour le concert de gala de l'événement, c'est le trio Karénine piano, violon et violoncelle qui sera au château de Vollore-Ville et qui jouera un programme mêlant Chostakovitch, Brahms et Schubert.

**Mardi 16 juillet**, comme les trois soirées autour de

François Salque et son violoncelle n'auront pas été suffisantes, c'est le quatuor de violoncelles Serioso Celli qui mettra à l'honneur cet instrument, à 20 h 30, en l'église d'Arconsat. Les quatre musiciennes seront accompagnées par deux autres violoncellistes : Aurélienne Brauner et Louis Rodde. Et cerise sur le gâteau, la Soprano auvergnate Chloé Jacob sera avec eux sur scène.

Et comme les Concerts de Vollore ne seraient pas vraiment les Concerts de Vollore sans une part laissée aux musiques du monde, la soirée du **samedi 20 juillet** laissera l'Arménie s'exprimer à Chabreloche à 20 h 30 avec l'ensemble Toumanian Mek. **Jeudi 25 juillet**, à 20 h 30, Noëmi Waysfeld et Blik, son groupe, feront s'élever, à Vollore-Montagne, la voix des musiques de l'Europe de l'Est.

**SARAH DOUVIZY**  
sarah.douvizy@centrefrance.com

**ET AUSSI...** La programmation des Concerts de Vollore est très large et dense. Pour la consulter : <www.concertsdevollore.fr>.

Retour  
SOMMAIRE

**THIERS DORE ET MONTAGNE** ■ Neuf écoles ont collecté des piles usagées

# 1,7 tonne de piles à recycler

L'école maternelle de Saint-Flour-l'Étang a été récompensée ce jeudi pour avoir remporté le concours de collecte de piles, initié par TDM à l'échelle du territoire.

**Alban Gamet de Saint-Germain**  
thiers@centrefrance.com

L'automne dernier, le service prévention des déchets ménagers de Thiers Dore et Montagne a organisé, à l'échelle du territoire, un concours de collecte de piles au sein de différentes écoles. Cette action, dont le but était de sensibiliser le jeune public au recyclage des déchets dangereux, a largement porté ses fruits, avec 1,7 tonne de piles. C'est William Pouzet, chargé de mission prévention des déchets à la communauté des communes Thiers Dore et Montagne (TDM) qui s'est chargé d'organiser cette collecte, à l'échelle du territoire, entre le 19 novembre et le 14 décembre.

Corepile, un éco-organisme sous agrément d'État qui assure la collecte et le recyclage des piles et accumulateurs portables, a fourni les boîtes de collecte ainsi qu'un dossier aux



**LAURÉAT.** Les élèves de Saint-Flour-l'Étang ont récolté plus de 78 kg de piles usagées. Tony Bernard, président de TDM et Didier Romeuf, maire de la commune sont venus les récompenser.

écoles pour que ces dernières puissent expliquer le but de cette démarche aux élèves. Au total, plus de 1.000 élèves, répartis dans 53 classes allant de la petite section jusqu'au CM2, ont joué le jeu.

Un concours qui a largement porté ses fruits, compte tenu de la quantité de piles collectées. « J'ai eu du mal à tout récupérer, s'amuse William Pouzet. On ne s'attendait pas

à un tel engouement ». Pour départager les écoles, le service prévention des déchets ménagers de TDM, a effectué un ratio par élève.

## Un record à battre

Pas un jour sans qu'un élève ne rapporte des piles. Et les plus efficaces ont été les 17 petits de la maternelle de Saint-Flour-l'Étang avec 4,6 kg de piles

récoltées par enfant. Pour valoriser cette action écocitoyenne, ils ont reçu 500 € de jeux en bois, fabriqués localement par l'entreprise Ludibois. En ce qui concerne les piles récoltées, elles ont été déposées dans une déchetterie avant d'être recyclées. Un concours qui devrait être reconduit l'année prochaine pour le plaisir des enfants, qui sont prêts à battre leur record. ■

Retour  
SOMMAIRE

**VALTOM** ■ Le syndicat de collecte des ordures ménagères a voté le schéma de gestion des déchets organiques

# Trier c'est bien, trier plus, c'est mieux !

Les déchets organiques, verts et alimentaires ne devront plus être jetés à la poubelle à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2024. Le schéma de gestion territorial voté par le Valtom, qui gère les déchets de neuf collectivités soit 543 communes du Puy-de-Dôme et de départements voisins, prévoit le recrutement de trente maîtres composteurs.

Laurence Coupérier

**U**n habitant du territoire du Valtom produit en moyenne 211 kg de déchets non recyclés par an, et sur ce volume, 48 kg sont des déchets organiques (alimentaires et du jardin). Ces biodéchets seront interdits dans la poubelle classique à partir de 2024. Ils peuvent, en effet, être valorisés par compostage ou méthanisation, ce qui allègera d'autant le volume de la poubelle.

Le schéma territorial de gestion des déchets organiques, que le comité syndical du Valtom a voté la semaine dernière, est destiné à aider les habitants à modifier leurs pratiques et



POUBELLES. Un nouveau marché de tri est signé avec Echallier Paprec. ARCHIVES FRED MARQUET

à poursuivre leurs efforts de tri pour contribuer à la lutte contre le réchauffement climatique.

Pour développer la pratique du compostage - et parce que n'est pas composteur qui veut - une trentaine de maîtres composteurs vont être recrutés (une dizaine par le Valtom et une vingtaine par les collectivités adhérentes du

syndicat) à partir du mois de septembre. Ces "emplois locaux et non délocalisables" constitueront un maillage du territoire pour veiller à la bonne utilisation des bacs de compostage.

Des actions seront également menées pour sensibiliser au jardinage naturel et inciter au développement de bonnes pratiques.

Des plateformes de broyage seront également créées et des projets accompagnés dans ce domaine.

Si le président du Valtom, Laurent Battut, explore « la fiscalité punitive à sens unique décidée par le gouvernement sans concertation avec les élus locaux, et dont les recettes ne seront pas affectées à

la transition énergétique par l'Etat déconnecté de la réalité, il faut le dire », il veut cependant « faire de cette hausse des taxes une opportunité. Nous avons décidé d'anticiper, de devancer le calendrier fixé par la loi, et d'investir pour la valorisation ».

Il met en évidence les enjeux financiers importants : le Valtom collecte actuellement 48.000 tonnes de biodéchets par an ; l'obligation de valorisation des déchets non dangereux non inertes passera à 50 % en 2020 et à 65 % en 2025, et la taxe passera de 24 euros aujourd'hui à

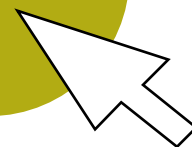
65 euros en 2025 la tonne non traitée... ce qui ferait 3 millions d'euros supplémentaires à déboursier.

Le schéma qui vient d'être voté (et qui va être soumis entre juin et octobre au vote des neuf collectivités du Valtom) s'est donc fixé des objectifs ambitieux d'ici à 2024 : réduction de 50 % de biodéchets, soit 24.000 tonnes en moins ; trois fois plus de biodéchets alimentaires méthanisés (de 3.600 à 12.000 tonnes) et une diminution de 12 % des déchets verts dans les déchetteries (soit de 43.000 à 38.000 tonnes). ■

## ■ La poubelle jaune s'agrandit...

La poubelle réservée aux déchets recyclables (qui sera bientôt jaune sur la totalité du territoire du Valtom) devient de plus en plus gourmande : dès le 1<sup>er</sup> janvier 2021 (soit un an avant l'obligation fixée par la loi de transition énergétique pour la croissance verte) elle pourra et devra donc - recevoir la totalité des emballages ménagers plastiques. Une extension et simplification des consignes de tri votée par le Valtom en février dernier, et complétée par le vote, jeudi dernier, à l'unanimité, d'un nouveau marché de tri de plus de 59 millions d'euros sur huit ans, avec la société Echallier-Paprec Auvergne, avec mise à disposition des matériaux pour les filières de recyclage.

Retour  
SOMMAIRE



## ■ À SAVOIR

**ENCOMBRANTS. Collecte de juin.** La collecte des encombrants est proposée par la communauté de communes Thiers Dore et Montagne afin de prévenir les dépôts sauvages et récupérer des objets pouvant être réemployés. Cette collecte est réalisée par l'entreprise à but d'emploi Actypoles, elle est gratuite et réservée aux particuliers. Les prochaines dates de la tournée sont : La-Renaudie aujourd'hui, Olmet le 26 juin, Aubusson-d'Auvergne le 28, Augerolles le 1<sup>er</sup> juillet, Saint-Flour-l'Étang le 3 et Sauviat le 5. Inscription obligatoire au 04.73.80.98.42. ■

La Montagne > 24.06.19

La Gazette > 20.06.19

Retour  
SOMMAIRE



La communauté de communes Thiers Dore et Montagne lance le défi Familles zéro déchet. L'objectif : proposer à des foyers volontaires de se lancer dans une démarche de réduction de leurs déchets à travers un accompagnement sur six mois. Une première réunion de présentation avait ainsi lieu jeudi 13 juin. Inscriptions ou renseignements au 04.73.53.83.00 ou à <prevention.dechets@cctdm.fr>.

La Montagne > 29.06.19

### THIERS DORE ET MONTAGNE ■ Collecte

En raison des fortes chaleurs, qui vont durer ces prochains jours, les collectes des déchets ménagers sur les 30 communes de TDM seront effectuées plus tôt dans la journée. À cette occasion, TDM rappelle aux usagers de bien sortir leur bac (bordeaux ou vert pour les ordures ménagères, jaune pour les recyclables) ou leur sac (noir pour les ordures ménagères, jaune pour les recyclables) la veille au soir du jour de collecte. Pour plus d'infos : service déchets ménagers, tél. 04.73.53.93.08. ■

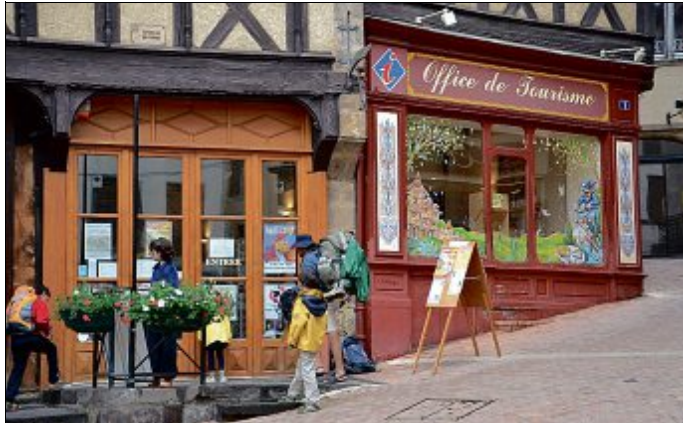
L'INTERVIEW DE LA SEMAINE

# La Maison du tourisme parée pour l'été

La période estivale est la plus importante pour la Maison du tourisme. Alors que les premiers visiteurs vont commencer à affluer d'ici peu de temps, la structure se met en ordre de marche avec en tête Benoît Barrès, directeur.

► La Maison du tourisme va débiter son premier été à l'échelle de tout le territoire. Quels sont les enjeux principaux ?

L'enjeu numéro 1 est d'avoir une organisation efficace, au sein de la Maison du tourisme, qui soit en lien avec la destination. Le Livradois-Forez est un territoire où il y a une richesse extraordinaire, malheureusement il n'est pas aussi connu que ce qu'on l'espérerait. Et pour qu'il le soit davantage, il faut s'organiser à une échelle un peu cohérente. Il ne faut pas se disperser, et il est important de mutualiser les moyens qui existent à une échelle pertinente de la destination. Il y a évidemment un enjeu de faire connaître la destination, mais il y a aussi un enjeu d'accueillir les visiteurs qui viennent sur place.



À Thiers et dans tous les bureaux touristiques gérés par la Maison du tourisme, ce sont environ 40.000 visiteurs qui sont renseignés chaque année. (PHOTO D'ARCHIVES)

À ce sujet, quel est le changement principal pour la structure ?

Pour la première fois, la Maison du tourisme gère l'accueil sur l'ensemble des quatre communautés de communes du territoire. Ce qui représente les bureaux de Thiers, Lezoux, Courpière, Billom, Olliergues, Saint-Germain-l'Herm, Ambert, Arlanc et Saint-Anthème. Avant, ceux du côté d'Ambert,

nous ne les gérons pas. Il y a également eu la fermeture de certains bureaux. À Celles-sur-Durolle, qui est devenu un lieu d'exposition géré par la cocom Thiers Dore et Montagne jusqu'en septembre et à Cunlhat et à Viverols, où ce sont des agents généralistes, qui font l'accueil des maisons de service, qui font aussi de l'accueil touristique.

Dans tous ces bureaux-

là, à l'année, nous accueillons environ 40.000 visiteurs. Avec des pointes, évidemment, en juillet et août. Au mois d'août l'an dernier, ce sont 500 personnes, par jour, qui ont été renseignées, sur l'ensemble des bureaux.

Comment va s'organiser la Maison du tourisme pour un été réussi ?

Il va y avoir un renfort de

personnel. Huit saisonniers complémentaires vont être là pendant l'été, en plus d'une petite quinzaine de personnes qui travaillent tout au long de l'année pour la Maison du tourisme. Les saisonniers seront formés dès qu'ils arrivent au 1<sup>er</sup> juillet.

Ensuite il y a une logique d'aménagement des bureaux. L'idée est que quand une personne vient chercher un renseignement, l'information soit donnée de façon identique, à peu près partout. Il y a un travail d'harmonisation important. Nous avons un cadre commun, et nous essayons de l'adapter en fonction de la spécificité de chacun des bureaux.

Comment la Maison du tourisme compte-t-elle mettre à profit toutes ces visites dans les bureaux ?

Nous avons 40.000 visiteurs, mais ce qui est bien, c'est de connaître qui ils sont, ce qu'ils aiment... Pour cela, nous avons acheté un nouveau logiciel cette année, qui est utilisé lorsqu'il y a une visite en bureau. Les agents peuvent renseigner diverses

données qui nous permettent, en fin de saison, de connaître la fréquentation exacte, l'origine géographique... Avant, on le faisait d'une manière plus manuelle. Désormais ce sera plus performant et efficace.

C'est important de connaître nos visiteurs et leurs envies. Derrière, la chose la plus importante, est de récupérer des adresses e-mails, pour ensuite, quelques mois plus tard, distribuer de l'information ciblée.

PROPOS RECUEILLIS  
PAR SARAH DOUVIZY



« C'est important de connaître nos visiteurs. »

BENOÎT BARRÈS

Retour  
SOMMAIRE

## ■ À L'AGENDA

### **THIERS DORE ET MONTAGNE ■ Réunion publique sur le radon**

Une campagne d'information du public et de dépistage du radon (à l'origine de 5 à 12 % des décès par cancer du poumon en France) a été organisée durant l'hiver dans des habitations situées sur le territoire de Thiers Dore et Montagne. 155 volontaires ont pu disposer gratuitement pendant au moins deux mois, entre octobre et mars, d'un dosimètre permettant de mesurer la concentration du radon dans leur habitation principale. Afin de présenter les résultats de cette campagne, et de répondre aux questions du public, une réunion publique aura lieu demain mardi 2 juillet, à 18 heures, à la salle Tournilhac de la mairie de Thiers. Une exposition sera ouverte au public, dès 17 heures. Entrée libre. ■

**Retour  
SOMMAIRE**



**CULTURE** ■ Les 7<sup>e</sup> Nuits classiques, proposées par les Rencontres Arioso, auront lieu du 2 août au 28 septembre

# L'été thiernois retrouve ses classiques

Les Rencontres Arioso proposent cet été une septième saison des Nuits classiques de Thiers avec quelques artistes renommés au programme.

Thierry Senzier  
thierry.senzier@centrefrance.com

Quand on arrive ainsi à la septième édition, on peut considérer que le plus dur est fait. Les Nuits classiques de Thiers ont pris leur place dans le calendrier estival, l'organisation assurée par les Rencontres Arioso est bien rodée et ce n'est pas le changement de présidence - Catherine Fourcade Dubesset succède à Michel Lamarque - qui risque de créer un couac.

La proposition artistique de cet été restera donc fidèle à la réputation du festival : éclectique et de qualité. Le seul changement opéré par l'association concerne les dates du mois d'août, décalées à la troisième semaine pour essayer d'attirer un peu plus le public thiernois.

■ **Du 28 juillet au 2 août : stage de chant choral.** Pour sa première édition, l'an passé, le stage de chant choral avait attiré une quarantaine de personnes. Cet été, ils seront au moins 54 inscrits, signe d'un rendez-vous qui a trouvé son public. « La majorité des stagiaires vient de l'extérieur de la région », souligne Catherine Fourcade, qui se félicite de l'impact touristique de cette initiative.

Un chœur féminin et un chœur mixte répéteront cinq heures



## ARTISTES

Olivia Steindler (à gauche), le trio Jenlis (à droite) et l'orchestre d'harmonie de Vichy sont à l'affiche des 7<sup>e</sup> Nuits classiques.



par jour, sous la direction de Blanche Latour et Jean Gautier-Pignonblan.

**Vendredi 2 août**, à 20 h 30, un concert de clôture de stage sera donné gratuitement en l'église Saint-Genès. La cinquantaine de choristes sera accompagnée à

l'orgue par Éric Latour, titulaire des orgues d'Annecy.

■ **Mardi 20 août : un été latin.** Le violoncelliste Jérémie Maillard sera accompagné par la soprano Johanne Cassar et le pianiste Guilhem Fabre. Ils interpréteront des œuvres de composi-

teurs espagnols ou d'Amérique latine, de Villa-Lobos à Gardel en passant par Piazzolla et Casado. *Salle Espace*, à 20 h 30.

■ **Jeudi 22 août : trio Jenlis.** Un frère, deux sœurs. Lui au violoncelle, elles à la harpe et au violon. Ils joueront du Ravel, du

Debussy et une œuvre du compositeur contemporain Karol Beffa qui a créé un trio spécialement pour eux. *Église Saint-Genès*, à 20 h 30.

■ **Samedi 24 août : un voyage romantique à travers l'Europe.** « Olivia Steindler est une violoniste virtuose, affirme Catherine Fourcade. Elle a commencé le violon à l'âge de 3 ans et elle fut la première femme à avoir joué l'intégrale des *Caprices* de Paganini en concert ». Elle sera accompagnée par son compatriote italien, le pianiste Ugo Mahieux. Schumann, Grieg, Ravel et bien sûr Paganini sont au programme. *Salle Espace*, à 20 h 30.

■ **Samedi 28 septembre : comédies musicales.** Cette soirée se veut plus « grand public » avec le retour de l'orchestre d'harmonie de Vichy. Les musiques de films de l'an dernier laissent place aux comédies musicales. « Il y en aura pour tous les goûts », prévient la présidente des Rencontres Arioso, du *Magicien d'Oz* à *Disney fantasy*, de *Hello Dolly* aux *Misérables*. Sous la direction de Bruno Totaro. *Salle Espace*, à 20 h 30. ■

➔ **Tarifs.** Pass festival (3 concerts d'août) : 40 € (normal), 35 € (réduit). Concert unique : 18 € (normal), 15 € (réduit). Plus de détails sur [www.rencontres-arioso.fr](http://www.rencontres-arioso.fr).

## ■ BONUS

**Les petites Nuits classiques et jazzy.** Elles se dérouleront à Vichy et à Thiers : le duo Korsak-Collet les 19 et 20 octobre ; le Carol Jacot Trio les 29 et 30 novembre.

Retour  
SOMMAIRE

## Depuis 2016, les Éclés représentent le scoutisme à Viscomtat

Si la ville de Thiers ne compte plus de groupes de scouts depuis plusieurs années, une dizaine d'enfants de Thiers pratiquent le scoutisme laïque avec les Éclaireuses et Éclaireurs de France à Viscomtat.

Un groupe a été formé en 2016 au Domaine de la Planche. Les enfants se retrouvent un samedi par mois, un week-end par trimestre, lors de mini-camps proposés pour les petites vacances scolaires et au cours d'un camp d'été. Le groupe a commencé avec une dizaine d'enfants, il a fini l'année scolaire 2019 avec une trentaine. Et plus d'une centaine de scouts sont inscrits



DOMAINE DE LA PLANCHE. L'environnement au cœur des activités. ARCHIVES

pour les camps d'une ou deux semaines proposés par tranches d'âges en juillet et en août cet été (*inscriptions jusqu'au 30 juin*). « Dans les objectifs pédagogiques, on est sur une éducation à l'environnement avec beaucoup de découverte sur le zéro déchet (fabrication de dentifrice, savon etc.), la liberté, le choix, les techniques scouts », décrit Delphine Basso, la directrice du Domaine. Elle rappelle que les valeurs du Scoutisme français sont notamment de « permettre aux jeunes de s'émanciper et de transformer le monde pour en faire un monde de paix ».

Par ailleurs, le Domaine de la Planche accueille des groupes de six autres mouvements du scoutisme, représentant plusieurs religions, tous membres de la Fédération du Scoutisme français et agréés Jeunesse et Éducation Populaire.

Le Domaine de la Planche accueille aussi d'autres publics hors scoutisme (séminaires, classes, formations, accueils de loisirs, IME, privés etc.) ■

► **Pratique.** Renseignements et inscriptions au Domaine de la Planche, 04.73.51.81.26 ou 06.28.43.02.74 ou [laplanche@eedf.asso.fr](mailto:laplanche@eedf.asso.fr). Le Domaine recherche des animateurs pour la rentrée (formation financée en échange de bénévolat).

Retour  
SOMMAIRE

UN AN PLUS TARD

# Mon Voisin Paysan perpétue son projet avec 550 élèves

Pour la deuxième année consécutive les petits et les grands rencontrent leurs voisins paysans. Un projet, à la base, initié par le Parc naturel régional Livradois-Forez, qui permet la découverte de l'agriculture au sens large du terme.

Dans le cadre de Mon voisin paysan (voir hors texte), les deux journées de valorisation des métiers agricoles avaient lieu mardi 11 et jeudi 13 juin. Organisées par les professeurs des maternelles, élémentaires jusqu'aux BTS, volontaires, du territoire du Parc naturel régional Livradois-Forez, ces deux journées permettaient aux enfants d'exposer leurs travaux fabriqués durant l'année scolaire mais aussi de découvrir le savoir-faire des agriculteurs.

## Les élèves rencontrent 50 agriculteurs sur le territoire

Cette année encore, les apiculteurs, les maraî-



Les élèves ont découvert la Cité de l'Abeille avec Alain Benoit à la Guillaume, apiculteur.

chers, les éleveurs laitiers, et tous les autres agriculteurs étaient au rendez-vous.

Ce projet, lancé par le

Parc il y a un an, avait conquis le trinôme enseignant avec les enfants, agriculteurs et animateurs. Les enseignants ont déci-

dé du thème qu'ils venaient aborder pendant les deux journées de valorisation. 15 animateurs venaient de différentes asso-

ciations et ont proposé des activités toute la journée aux enfants, en plus de leurs travaux.

Mardi 11, quatre écoles de Saint-Rémy-Durolle, Reignat, Tours-sur-Meymont et Vollore-Ville se sont rendues au Domaine de la Planche à Viscomtat pour une rencontre avec les paysans de proximité et notamment, la Cité de l'Abeille et le Potager de Viscomtat. « Ce projet permet de revaloriser l'agriculture du territoire, ça plaît aux enfants et aussi aux enseignants », déclare Audrey Jean, coordinatrice du projet éducatif du Parc.

### « C'est en septembre que tout s'articule »

Depuis l'année dernière, les effectifs n'ont pas augmenté. Ce projet est dans la continuité de celui de l'année précédente. Et avant septembre il est impossible de savoir quels seront les effectifs pour la prochaine année scolaire.

Avec les départs et arrivées de nouveaux enseignants, les inscriptions pour les écoles, collèges et lycées du territoire du

Parc se feront donc en septembre prochain. Un projet qui se concrétise tout au long de l'année et qui permet de rentrer en adéquation avec les programmes scolaires.

Les rencontres se font dans la joie et la bonne humeur et peut-être que cela donnera envie à certains enfants de devenir les prochains héritiers du monde agricole.

LUCILE BRIERE

## Mon voisin paysan

Cette idée, issue du Parc naturel régional Livradois-Forez, permet aux enfants et aux jeunes adultes du territoire de découvrir les métiers de l'agriculture sur deux journées dans l'année. Le but est qu'ils participent à des activités sur la journée et présentent leurs travaux. Le projet est soutenu par les enseignants volontaires au projet. Ils déterminent le thème de l'année sur lesquels les élèves devront travailler toute l'année et réaliser leurs travaux.

Retour  
SOMMAIRE

**CONSEIL MUNICIPAL** ■ Les comptes administratifs et un échange autour des tarifs ont marqué la séance, lundi

# La cantine à 1 € s'invite sur la table

**Lundi, la hausse des tarifs municipaux au 1<sup>er</sup> juillet a été approuvée par les conseillers de la majorité mais contestée par les groupes d'opposition.**

Thierry Senzier

thierry.senzier@centrefrance.com

**L**a séance du conseil municipal de Thiers s'est étirée dans le temps, lundi soir, en raison notamment d'un long chapitre consacré à l'approbation des comptes administratifs 2018 (lire ci-dessous).

Mais le choix d'augmenter les tarifs municipaux à compter du 1<sup>er</sup> juillet, même ramenée à 1 % et à l'arrondi pour certains, a été le sujet le plus commenté par les deux groupes d'opposition. C'est tout d'abord Benoît Geneix qui s'est interrogé sur la hausse des tarifs au restaurant municipal pour toutes les catégories sauf les agents communaux. « Où est la cohérence ? », a-t-il demandé. Un geste, même symbolique, en faveur du pouvoir d'achat des agents, a justifié la majorité, le premier adjoint Abdelhraman Meftah soulignant que pour les autres catégories, « on est sur des petites sommes, 1, 2 ou 5 centimes sur un repas ». Le groupe Fiers de Thiers a choisi de s'abstenir sur cette délibération.

Les quatre conseillers de Génération Thiers ont quant à eux voté contre. « Dans un premier temps, le tarif de 3 € pour les cantines nous semble élevé et de moins en moins supportable



**CANTINE.** Les élus se sont entendus sur l'intérêt pour les familles d'un prix du repas à 1 €. PHOTO D'ILLUSTRATION F. SALESSE

pour les familles en difficulté, a indiqué Claude Gouillon-Chenot. Aujourd'hui, on parle beaucoup du tarif à 1 € et à Thiers on est à 3 € ».

Mais ce qui semble « inacceptable » aux yeux des anciens colistiers de Claude Nowotny, ce sont les tarifs du conservatoire : « Vous avez appliqué une hausse sur la première inscription de +7,5 % pour la tranche la plus basse et sur la deuxième inscription de +9,5 %, uniquement pour la première tranche. C'est très bien que vous augmentiez le pouvoir d'achat des agents municipaux. Par contre, vous baissez le pouvoir d'achat des familles en difficulté, vous êtes

en train de mettre en place un accès à la culture pour certains et pas pour tous ».

« J'entends bien ta réponse, a réagi le maire Claude Nowotny, et je propose qu'on regarde de plus près ces situations-là ».

**« Le repas à 1 €, c'est le but à atteindre »**

Abdelhraman Meftah a voulu aller plus loin dans le débat : « La cantine, c'est un sujet qu'il faut prendre à bras-le-corps, on en est conscient. Mais vous ne

pouvez pas attaquer partout. Moi je suis le premier défenseur du repas à 1 €, c'est le but à atteindre. Mais ça se prépare et, malheureusement, sur le budget 2019, ce n'est pas prévu. C'est un sujet qu'il faut mettre sur la table et le prévoir pour 2020, je suis tout à fait d'accord ».

Et Saliha Boulil, conseillère municipale en charge des affaires scolaires, de préciser : « Nous sommes très attentifs à cette nouvelle loi et à la façon dont on va pouvoir l'appliquer. Ces repas à 1 € sont subventionnés mais toutes les communes ne sont pas éligibles. Il faut le temps pour voir si nous sommes éligibles, comment on va appliquer ces tarifs... » ■

## ■ EN BREF

### La mairie en travaux

Les travaux de mise en sécurité et d'accessibilité de la mairie de Thiers ont été chiffrés à un million d'euros. Les élus ont approuvé le lancement du chantier (moins les huit abstentions du groupe Fiers de Thiers).

Une première phase concernera dès cet été le désamiantage du deuxième étage puis la démolition des cloisons et leur reconstruction dans les normes. Suivront la mise en sécurité et l'accessibilité, le remplacement des systèmes de chauffage et des équipements électriques au deuxième et au troisième étage. Le premier étage sera réalisé en 2020.

Pendant cette première phase, les services au second étage de la mairie seront transférés rue de Barante.

### Feu vert pour le parking

Le 12 mars 2008, une voûte maçonnée de soutien du parking des Visitandines, rue de Barante, s'effondrait, entraînant depuis la fermeture du parking au public. Aujourd'hui, toutes les démarches administratives sont bouclées. Les travaux vont pouvoir commencer, pour un montant estimatif de 603.560 €, « entièrement pris en charge par les bureaux d'études et assureurs ».



### Du rab à la médiathèque

Les horaires d'ouverture de la médiathèque (qui accueille toujours le public pendant les travaux) vont être étendus à 37 heures sur 6 jours. Bénéficiant d'un financement par la Direction régionale des affaires culturelles, cette extension répond à une demande des usagers qui sollicitaient une ouverture le lundi et le mardi, pendant la pause méridienne et un jour de la semaine en soirée. La structure municipale est pour l'instant accessible le mercredi toute la journée, le jeudi matin, le vendredi après-midi et le samedi toute la journée.

## Divergences autour du « bon résultat financier 2018 »

**« Ça veut dire quoi ce satisfecit ? On n'a jamais vu ça ! La campagne électorale est lancée, si je comprends bien ». L'intervention du maire de Thiers à l'issue du vote des comptes administratifs a fait réagir la conseillère de l'opposition Marie-Michelle Bayle.**

Il est vrai que le propos de Claude Nowotny était très politique, mettant en avant à la fois « le bon résultat financier 2018 », « une gestion rigoureuse », « des investissements raisonnés et utiles à tous » ou encore : « Nous avons décidé depuis cinq ans de reconstituer un autofinancement et de dé-



**TRAVAUX.** Le compte administratif 2018 fait apparaître que la réhabilitation extérieure de l'école du Moutier est le plus gros investissement de l'année.

sendetter la ville. Nous y sommes parvenus ». Auparavant, Jacqueline Malochet avait justifié les huit voix contre de son groupe d'opposition au moment de l'approbation des comptes. « On n'a pas vu de problèmes majeurs », a-t-elle commenté, soulignant même les efforts réalisés pour le désendettement de la commune. « Mais c'est surtout sur les investissements qu'on sera réservés. On a toujours eu ce débat entre nous, ce qui fait qu'on vote la plupart du temps contre vos budgets : on a d'autres choix sur les investissements et sur la méthode d'engagement de la ville ». ■

Retour  
SOMMAIRE

# Une rénovation qui compte à Lachaux

**Autrefois point névralgique les jours de foire, les bascules municipales sont depuis tombées en désuétude. À Lachaux, on a entrepris de la faire revivre. De quoi raviver pas mal de souvenirs.**

François Jaulhac  
francois.jaulhac@centrefrance.com

**C'**est tout un pan d'histoire locale et de souvenirs qui revit depuis quelques semaines, en centre-bourg de Lachaux. Des travaux de rénovation et d'embellissement viennent en effet d'être menés sur l'ancienne bascule municipale, à l'arrêt depuis le 28 mars 2003. « On réfléchissait à une façon d'améliorer le village et de l'embellir », explique Michelle Perret, 3<sup>e</sup> adjointe.

## Une balance « Benoît Trayvou » rénovée

Les regards se posent donc sur l'équipement communal qui va faire l'objet de toutes les attentions à partir du mois de mars et durant tout le printemps. « On avait vu l'idée dans le département de l'Allier et on l'a fait à notre façon », poursuit l'élue notamment en charge de la communication.

Les boiseries sont ainsi nettoyées et repeintes, mais pas seulement puisque l'intervention la plus marquante se situe dans le petit bâtiment parfaitement conservé avec son petit toit en pointe, disposant encore



**RÉNOVATION.** Outre la rénovation de la bascule, élus et habitants de Lachaux ont aussi remonté quelque cinquante années de vie de l'équipement communal.

de sa poutre en chêne. À commencer par la balance estampillée « Benoît Trayvou », une entreprise française de fabrication d'instruments de pesage fondée par Joseph Béranger au XIX<sup>e</sup> siècle - qui a disparu dans les années 1990 - et dont le siège était situé à La Mulatière, à proximité de Lyon. Un appareil nettoyé et repeint, disposant encore de ses nombreux poids de 20 kg chacun, soigneusement

empilés à côté. De même, tout près d'un vieux poêle en état, l'équipe municipale a aussi disposé des relevés de pesées. « On a laissé tout ce qu'il y avait à l'époque », abonde le maire de Lachaux, Michel Couperier. Certains de la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, complétés au XX<sup>e</sup> siècle, de quoi faire ressurgir tout un pan d'histoire locale.

Ainsi, entre 1946 et 1958, c'est Alexandre Gidon qui officie à la

pesée, puis M. Bigay avant que Pierrette Duzellier ne soit nommée par arrêté municipal le 23 mai 1991 en qualité de régisseur. « On pesait ce qui arrivait, dès qu'il y avait besoin, mais c'était surtout les jours de fête », se souvient Pierrette Duzellier, aujourd'hui âgée de 85 ans et représentée désormais par un mannequin dans le local (*voir par ailleurs*).

Une trentaine de pesées

étaient effectuées ces jours-là, essentiellement des animaux vivants, mais également de la paille ou du foin. Puis, à partir de mai, place à la pesée d'écorce de chêne récoltée par les particuliers ou agriculteurs et vendue à Alexis Bert qui en faisait le commerce et les convoyait avec son camion jusqu'à la gare de Ris où elles étaient envoyées aux tanneries de Moulins. En 1946, ces pesées représentaient environ 20 tonnes sur une année pour un total, tout confondu, de 516 pesées puis 630 en 1949, 550 en 1950.

**« On avait vu l'idée dans le département de l'Allier et on l'a fait à notre façon »**

Autre enseignement aussi de ces documents, celui de la professionnalisation de la tâche, avec la création de la régie municipale et ses tarifs, en 1974. Il était alors demandé 3 francs pour les petits animaux, 5 francs par animal gros bétail, 5 francs par groupe de 1.000 kg, 5 francs par véhicule de fourrage. Des tarifs restés en vigueur jusqu'au 23 mai 1991 avant que les tarifs ne soient augmentés de 3 à 5 francs et de 5 à 10 francs.

Ultime pièce de cet ensemble, les larges plateaux de pesée, disposés devant le bâtiment. Et Michelle Perret de préciser, entourée des habitants : « Elle marche encore, elle est bonne à 2 kg près ! » ■

## ■ DES DÉCORATIONS INSTALLÉES DANS LE BOURG ET LES VILLAGES



### MANNEQUIN

**A**fin de parfaire l'illusion, l'équipe municipale de Lachaux a installé derrière la balance, à l'intérieur de la bascule, face à la fenêtre protégée d'un verre, un mannequin. « On voit parfois passer des cyclistes qui font demi-tour pour aller regarder à l'intérieur », sourit Michelle Perret, 3<sup>e</sup> adjointe. Comme un clin d'œil à la dernière locataire des lieux, Pierrette Duzellier, qui habite toujours à proximité de la bascule, dans le bar-restaurant qu'elle tenait également.



### DÉCORATIONS

Outre la bascule municipale, plusieurs opérations d'embellissement simples ont été menées. D'abord avec la mise en place de chaises rehaussées de fleurs, installées dans le bourg et les villages. Trente-six ont déjà été déployées. À cela s'ajoute aussi un mannequin de pêcheur, en pleine action, assis à proximité de la fontaine du bourg.

**Retour  
SOMMAIRE**

**FOOTBALL** ■ La réplique du très célèbre trophée a fait escale à Celles-sur-Durolle, hier après-midi

# Mains tendues vers la Coupe du monde

**Celles-sur-Durolle a accueilli, hier, le trophée de la Coupe du monde de football. Un véritable événement pour cette petite commune rurale de la Montagne thiernoise.**

Vincent Enjalbert  
thiers@centrefrance.com

**A** Celles-sur-Durolle, toutes les mains étaient tendues hier après-midi dans une même direction : celle du trophée de la Coupe du monde de football. La réplique, qui paraissait aussi dorée et brillante que l'original, a été accueillie sur le stade par une haie d'honneur où la foule électrisée a manifesté une joie mêlée d'admiration.

Sur l'immense scène dressée pour l'occasion, les fans venus de tous les environs se sont succédé pour une séance photo souvenir avec la star du jour. Des sportifs, bien sûr, mais aussi de simples passionnés qui « jouent au foot devant leur télé » comme le glissait malicieusement Magalie, venue en famille de Chabreloche.

Tous avaient conscience de vivre un moment exceptionnel pour cette petite commune de la Montagne thiernoise. Et les superlatifs ne manquaient pas pour qualifier leur rencontre avec la coupe. « C'est un événement qu'on n'aura peut-être qu'une fois dans notre vie », s'exclamait Véronique, une des quatre-vingt-dix bénévoles mobilisés à cette occasion. « Ça



**ÉVÉNEMENT.** Baptiste Filliot, jeune footballeur cellois, a traversé hier la haie d'honneur en serrant la coupe entre ses mains. Plus tôt dans la matinée, un square du centre-bourg de Celles baptisé du nom de sa sœur Laurine, décédée il y a quelques mois dans un accident, avait été inauguré.

restera dans ma tête pour toujours », « Un jour on le racontera à nos enfants si on en a », « C'est comme si l'ADN de la coupe avait touché la pelouse où on joue d'habitude » lan-

çaient à la volée les jeunes footballeurs en U11 de Celles.

Alors que les finales de 1998 et de 2018 étaient rediffusées sur écran géant, les regards se tournaient aussi vers l'avenir... de

l'équipe féminine. « Maintenant on suit les Bleues, les femmes, confiait Michel. Elles jouent bien c'est sûr. Ça risque d'être compliqué contre le Brésil puis

contre les États-Unis, mais pourquoi pas... » De quoi rêver ensuite à la venue d'une autre coupe unique en son genre « à la maison », sur les terres auvergnates. ■

Retour  
SOMMAIRE

**SCOLAIRES** ■ Le prix du concours « Les enfants pour la paix » remis à Paris

## Les écoliers de Celles à l'honneur

L'école Victorine-Deconche de Celles-sur-Durolle a inscrit son nom au palmarès du concours national « Les enfants pour la paix ». Les écoliers puydômois étaient à Paris pour recevoir leur prix.

**B**elle fin d'année pour les 31 élèves de CM1-CM2 de l'école Victorine-Déconche, à Celles-sur-Durolle. La classe est l'une des trois lauréates du concours « Les enfants pour la paix », lancé en septembre 2018 par Milan Presse, la Mission du centenaire de la Première Guerre mondiale et la Fondation Varenne. Plus de 600 classes de CM2, issues de 25 académies, avaient participé à ce concours (*lire La Montagne du 6 juin*).

La performance de ces écoliers puydômois est donc particulièrement remarquable ainsi que l'a rappelé Daniel Pouzadoux, président de la Fondation Varenne qui, avec le général d'armée Elrick Irastorza, président de la Mission du Centenaire, et Marie-Anne Denis, directrice générale de Milan Presse, remettaient leur prix aux gagnants dans le grand



**CLASSE.** Les écoliers de Celles-sur-Durolle reçus hier à l'hôtel de ville de Paris.

hémicycle de l'hôtel de ville de Paris.

La cérémonie était animée par le journaliste Georges Malbrunot, qui a bien voulu répondre aux questions des enfants sur son métier de grand reporter.

La classe de l'école Victorine-Déconche ainsi que deux autres classes ont bravé la canicule pour venir à Paris, pour recevoir leur prix ce vendredi 28 juin. Le choix de cette date est hautement sym-

bolique car elle correspond à cent ans, jour pour jour, à la signature du traité de Versailles qui mit fin à la Première Guerre mondiale.

Les élèves de Celles-sur-Durolle ont retrouvé pour la cérémonie les deux autres classes lauréates, l'école Vinsonneau de Montastruc-la-Conseillère (Haute-Garonne) et l'école Julie-Daubié de Saint-Ségal (Finistère).

Les enfants ont participé à un atelier animé par Jac-

ques Azam, dessinateur de presse, sur le thème « Dessiner la paix, dessiner la guerre ». Ils ont aussi présenté leurs travaux devant les invités et reçu un trophée, un appareil photo et un superbe livre offert par la mairie de Paris sur le porte-avions Charles-de-Gaulle dont elle est la marraine.

Les trois classes se sont retrouvées aux Invalides pour un grand pique-nique, puis une visite guidée des lieux. ■

Retour  
SOMMAIRE

**COURSE À PIED** ■ La chaleur était bien présente sur la 26<sup>e</sup> édition, hier, obligeant l'organisation à s'adapter

# Coup de chaud sur les 13 km thiernois

**Course enfants annulée, départs retardés, tracé raccourci, arrosage public : l'organisation des 13 km thiernois a pris en compte la canicule hier.**

Thierry Senzier

thierry.senzier@centrefrance.com

**A**vec son profil d'urban trail, ses 13,6 km, ses 499 marches, le nouveau parcours des 13 km thiernois était déjà impressionnant. Les températures infernales d'hier l'ont rendu dantesque. Aussi l'organisation assurée par les SAT Tennis et des dizaines de bénévoles thiernois s'est-elle adaptée pour limiter les risques. Tout d'abord en annulant la traditionnelle course enfants de l'après-midi. Seule la petite Amel, 4 ans, était en lice : elle a été récompensée par une jolie médaille (ci-dessous).

Puis, ce sont les 5 km qui ont été réduits, avec la suppression de la boucle par la rue du Bourg. « Attention à la surchauffe, a prévenu le speaker Franck Marret au départ (ci-dessous). Tâchez d'arriver sur vos deux jambes, prenez-le comme un footing. »

## Départs retardés

Bien hydratés, les 150 engagés de Tout Thiers Court se sont élancés le cœur vaillant et le front chaud pour rejoindre le stade Antonin-Chastel où était donné le départ du 13 km. Un départ retardé d'une demi-heure par les organisateurs, comme pour le 5 km, dans l'espoir de laisser quelques degrés en route. « On a perdu une moitié d'inscrits à cause de la chaleur », regrettait tout de même Momo Aabouda, cheville ouvrière d'une 26<sup>e</sup> édition qui restera à coup sûr mémorable pour ceux qui l'ont vécue. ■

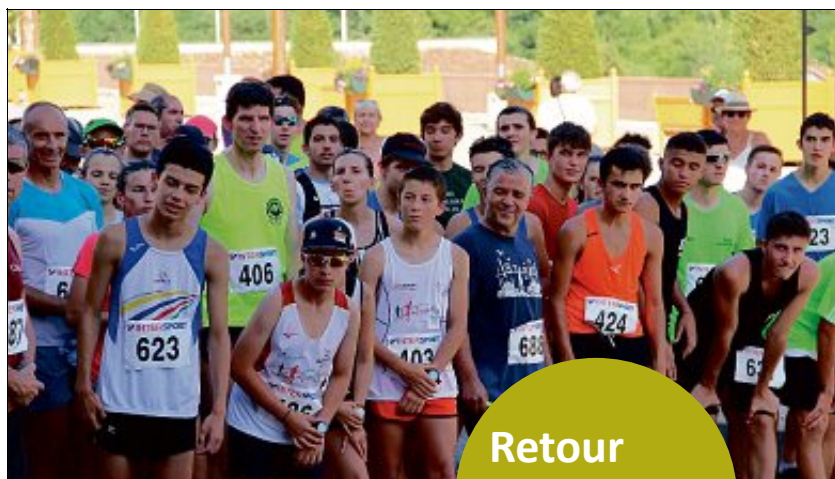
➔ **A lire aussi.** Notre compte rendu et les résultats dans les pages sportives.

## Sur le web

Retrouvez plus de photos et de vidéos sur les différentes épreuves de cette 26<sup>e</sup> édition des 13 km thiernois en vous rendant sur notre site internet et sur notre page Facebook.



[www.lamontagne.fr](http://www.lamontagne.fr)



**EN IMAGES.** Ambiance musicale, arrosage et ravitaillements ont permis d'accompagner les coureurs dans un

**Retour  
SOMMAIRE**



## ESCOUTOUX

# Un marché local pour les gourmands

Au profit de l'école d'Escoutoux, un marché gourmand est organisé samedi 29 juin sous le préau de l'école. Une dizaine de producteurs locaux seront présents sur la place du bourg et les festivités seront ouvertes à tous.

► L'amicale laïque d'Escoutoux organise un marché gourmand, samedi 29 juin à 18 h 30, sous le préau de l'école. 250 cartes sont en ventes à 5 € pour garantir le repas du soir (omelette et jambon d'Auvergne). Ce pass donne accès à ce repas dans un esprit local. Une centaine de cartes a déjà été vendue, et l'argent revient directement à l'école.



Daniel Berthucat et Évelyne Sarry soutiennent depuis le début ce projet de marché gourmand.

## Un feu d'artifice pour la fin de la soirée

« Une dizaine de producteurs locaux seront présents pour vendre leurs produits sur la place, à leur profit, déclare Évelyne Sarry, membre de l'Amicale laïque. Il y aura des producteurs de charcuterie, de miel, de fruits de sai-

son, de fromage, de foie gras, il y aura du cidre et des terrines. » Le boulanger d'Escoutoux proposera quant à lui des tartes.

Dans une ambiance festive, l'animation sera garantie par le DJ Stéphane Brunel. Il sera présent du début jusqu'à la fin de la soirée, bien sûr accompagné d'une buvette, égale-

ment au profit de l'école. Pour l'événement, la municipalité d'Escoutoux offre un feu d'artifice pour la fin de cette soirée, dans l'esprit des Pyrofolies, dont la dernière était en 2014. L'objectif de ce projet mis en place est de réunir à nouveau toutes les personnes qui souhaitent participer.

L'organisation de ce marché gourmand a demandé beaucoup de temps et de travail aux bénévoles.

LUCILE BRIERE

**RÉSERVATION.** Pour réserver son repas, il faut appeler au 06.26.38.60.57 ou la mairie au 04.73.80.26.36. Par ailleurs, cinq cartes repas sont à gagner en appelant la rédaction au 04.73.53.80.30.

Retour  
SOMMAIRE

LACHAUX

# La fin prochaine de la zone blanche

Un pylône de téléphonie mobile a été installé à Lachaux, jeudi 13 juin. L'objectif : permettre aux habitants de la commune d'en finir, enfin, avec la zone blanche.

► Au pied du nouveau pylône, situé juste à côté du cimetière, Michel Couperier, maire de Lachaux, semble satisfait : « Cela fait tellement d'années qu'on attendait une solution. Là, ça prend une bonne tournure. » Car cette impressionnante tour de fer de 35 mètres de haut, installée jeudi 13 juin, devrait être une petite révolution pour la commune puisqu'elle devrait mettre fin à la zone blanche.

## « Un problème de sécurité »

« Tout le monde se plaint de n'avoir aucune couverture réseau. On ne peut pas utiliser les portables à Lachaux, même à certains endroits du bourg. C'est un vrai problème. Déjà au niveau de la sécurité. Nous sommes en zone de montagne. Il y a énormément de gens qui travaillent en forêt. Des gens



D'ici maximum six mois, les habitants de Lachaux devraient pouvoir utiliser leurs téléphones portables sur la commune. (PHOTO D'ILLUSTRATION : FLORIAN SALESSE)

qui travaillent seuls, qui font de l'abattage... Il y a des risques. En cas de problème, ils ne peuvent pas téléphoner avec leur portable. Il y a aussi le fait que les habitants, même si

le portable ne passe pas ici, ont quand même des forfaits. Ils financent donc un service qu'ils sont loin d'avoir, ce qui n'est pas très normal. »

Depuis de nombreuses

années, la municipalité de Lachaux essayait donc de trouver une solution. « Nous avons eu une première réunion, vers 2010, avec Orange. Mais ils estimaient, à l'époque, que

nous étions en zone grise, comme il y a quelques points du bourg où le portable passe. » Seule solution évoquée à l'époque : l'installation d'un pylône sur la mairie. Installation à la charge de la commune. « C'était trop cher et même avec cet investissement, tout le bourg n'aurait pas été couvert. »

## Un programme pour lutter contre la fracture numérique

Le maire poursuit : « Ce n'est que plusieurs années plus tard qu'Orange a revu sa position, poussé par la Région. Ils ont alors reconsidéré le problème et nous avons été classés en zone blanche. »

Dans le même temps, la Région signe avec les Départements une « convention d'approche coordonnée en faveur de l'amélioration de la couverture en téléphonie mobile », avec l'objectif de lutter contre la fracture numérique.

Ce sont alors 11 millions d'euros (\*) qui sont débloqués pour déployer plus d'une cinquantaine de pylônes de téléphonie mobile, d'ici fin 2020, sur tout le territoire régional. Avec, parmi les communes concernées : Lachaux. « C'est donc la Région qui a tout pris en charge, précise Michel Couperier. Cela n'a rien coûté à la commune. Nous avons juste dû mettre un terrain communal à disposition. »

LAURA MOREL

[laura.morel@centrefrance.com](mailto:laura.morel@centrefrance.com)

(\*) Ce programme est porté par la Région, avec 5 millions d'euros de l'État et 2 millions d'euros des Départements.

**COÛT.** Si l'installation du pylône fait partie d'un programme de 11 millions d'euros porté par la Région, le coût de l'opération (juste pour le pylône de Lachaux) s'élève à 10.000 €.

**OPÉRATEUR.** La Région a chargé l'opérateur Free de mettre en service le pylône de Lachaux. Free a désormais six mois, à partir du mardi 9 juillet, pour le mettre en service et l'ouvrir aux autres opérateurs.

Retour  
SOMMAIRE

**TRAVAUX** ■ Le chantier de réhabilitation de la piscine qui a débuté en avril 2018 est sur le point de s'achever

# L'eau prête à couler à flots à la rentrée

Les travaux de la piscine d'Ambert se terminent avec les finitions. Tour d'horizon des principales nouveautés qui attendent les baigneurs à la rentrée.

Vincent Enjalbert  
ambert@centrefrance.com

Il reste çà et là du mobilier à installer et quelques raccords de peinture à effectuer, mais le chantier de réhabilitation approche bien de son terme. Encore quelques semaines de finitions et la piscine d'Ambert sera prête à rouvrir ses portes, fin août ou début septembre. *La Montagne* vous dit tout de son nouveau visage en compagnie de Jean-Claude Daurat, président d'Ambert Livradois-Foréz et de Thomas Barthélémy, responsable du service sport.

■ **Plus de confort.** Avec la construction d'un nouveau bâtiment de 400 m<sup>2</sup>, l'espace vestiaire se veut plus confortable. L'accès se fera par des portiques avec une carte magnétique pour les usagers habituels ou un ticket code-barres pour les visiteurs occasionnels. Les zones de déchaussage, de beauté, de change et de casiers ainsi que les douches et sanitaires ont gagné en superficie. Un vestiaire spécifique pour les groupes est prévu. Ne manquent plus que les bancs, les cloisons et les nouvelles tables à langer pour recevoir les premiers nageurs.

■ **Nouveaux équipements.** Le chantier a permis de mettre en accessibilité le site pour les per-



**CHANTIER.** Si la construction du nouveau bâtiment d'accueil et la rénovation des bassins seront terminées dans les prochaines semaines, les espaces extérieurs feront eux l'objet d'une autre phase de travaux livrés au printemps 2020.

sonnes à mobilité réduite. Un ascenseur a été installé pour accéder au bâtiment d'accueil, ainsi qu'une cabine de change dédiée et des structures de mise à l'eau au bord des bassins. D'autre part, une extension ac-

cueille désormais un espace détente composé d'une pataugeoire, d'un spa et d'un sauna. Enfin, personnel et clubs récupéreront les anciens vestiaires réaménagés avec sanitaires et salle de réunion et de repos.



« C'est un projet qui a posé des problèmes mais aussi celui qui a le mieux fédéré les élus du territoire. »

JEAN-CLAUDE DAURAT Président d'ALF

■ **Économies d'énergie.** Le remplacement des anciens filtres à sable par des filtres à carbure de silicium permet un gain annuel de 25.000 € sur l'eau chauffée. Une technologie de pointe dont la piscine d'Ambert est « seulement la troisième piscine à s'en équiper en France », selon Thomas Barthélémy. Éclairage en LED, remplacement des chaudières et isolation de la toiture et des façades complètent le « gros volet économies d'énergie » de ce projet de réhabilita-

tion. Bonne nouvelle : l'isolation thermique a aussi réduit la résonance acoustique des bassins.

■ **Horaires et tarifs.** En période scolaire, la piscine passera de 16 à 27 heures d'ouverture au public par semaine. Une amplitude désormais « comparable à la moyenne départementale sur les équipements similaires » indique Thomas Barthélémy. En outre, les anciens horaires « peu lisibles et assimilables pour les usagers » ont été harmonisés. La piscine ouvrira du lundi au vendredi de 12 heures à 13 h 30 et de 17 h 30 à 20 heures, le samedi de 14 heures à 18 heures et le dimanche de 9 heures à 12 heures. Même volonté d'harmonisation du côté de la politique tarifaire avec l'abandon de plusieurs tarifs spéciaux. L'entrée unitaire adulte passera de 3 € à 3,50 €, le tarif réduit pour les moins de 18 ans, les étudiants et demandeurs d'emploi de 1,50 € à 2,10 €. Pour les scolaires, l'ensemble des écoles s'affranchiront de 2 € par entrée et par enfant.

■ **L'extérieur pour 2020.** Initialement, la pataugeoire extérieure devait seulement être retouchée. « On a finalement décidé de l'enlever et de créer une aire de jeux d'eau », indique Jean-Claude Dorat. Cela fera l'objet d'un projet séparé pour ne pas retarder la mise en service de la piscine. L'avant-projet, de l'ordre de 600.000 € HT, à ajouter aux 4.434.000 € HT du premier chantier, sera soumis au conseil communautaire de jeudi. Rendez-vous au printemps prochain pour la livraison. ■

Retour  
SOMMAIRE



**POLITIQUE** ■ Une information donnée au conseil d'Ambert Livradois-Forez jeudi soir

# Le compost pour tout le monde

**Toujours dans le but de maîtriser le coût de gestion des déchets, Ambert Livradois-Forez veut généraliser le compostage.**

Alice Chevrier  
alice.chevrier@centrefrance.com

C'est un sujet qui agite les collectivités territoriales en général, et Ambert Livradois-Forez en particulier : les déchets. Il en a encore été question lors du conseil communautaire qui s'est tenu jeudi soir à Chambon-sur-Dolore. Face à la hausse annoncée de la Taxe Générale sur les Activités polluantes, la collectivité doit prévoir des mesures pour maîtriser le coût de gestion des déchets. Parmi les différents axes envisagés, c'est celui sur les biodéchets qui a été détaillé en conseil, par François Fournieux, responsable du service (\*).

## 1.732 tonnes d'eau par an incinérées aujourd'hui

Les déchets organiques représentent 2.170 tonnes annuelles sur les 6.200 tonnes d'ordures ménagères produites sur le territoire. 75 % proviennent des ménages. Ils représentent 10 % du budget global des déchets, soit 353.000 € en 2019. « Ces déchets sont composés à 80 % d'eau. Donc aujourd'hui, on incinère 1.732 tonnes d'eau par an, à 160 € la tonne ! », souligne le technicien. L'obligation réglementaire prévoit un tri des biodéchets à 100 % en 2024, mais étant donné qu'après toutes ces années de développement du tri



**PARTAGÉ.** Un composteur bien géré ne génère pas d'odeur, c'est pour cela qu'il est possible d'en installer en ville. PHOTO D'ILLUSTRATION FLORIAN SALESSE

du plastique, seul un habitant sur deux le fait aujourd'hui sur ALF, « l'objectif rationnel » pour les biodéchets est fixé à 59 %.

Pour atteindre ce but, il n'est pas envisagé une collecte des biodéchets. Ce ne serait pas du tout une façon de faire des économies, puisque le coût de la collecte des déchets aujourd'hui – entre l'essence, les camions, le personnel etc. – c'est 50 % du coût de gestion des déchets.

Non, la solution va bien sûr porter sur le compostage. En

profitant du fait que 80 % des habitants ont un jardin. 1.790 composteurs individuels ont déjà été distribués ces 10 dernières années. Avec ces nouveaux objectifs, ce sont 3.360 autres composteurs qui devront être fournis aux particuliers d'ici 2025. Ils seraient soit mis à disposition gratuitement en restant propriété d'ALF et l'utilisateur devra suivre une formation, soit vendus.

Pour les habitants sans jardin, des composteurs collectifs se-

ront déployés dans les villages et dans les quartiers. Les structures touristiques comme les campings en seront aussi dotées. Les établissements (écoles, Ehpad...), les restaurants, les cimetières, sont aussi concernés.

**232.000 €  
d'économie par an**

Une action sur l'anti-gaspillage sera aussi menée, afin de ne pas produire les déchets.

Quant aux déchets verts, le broyage et la sensibilisation des usagers afin de faire évoluer leur pratique de jardinage (laisser l'herbe coupée sur place au lieu de l'apporter en déchetterie par exemple) vont être encouragés. L'objectif est de baisser de 10 % leur volume en déchetterie.

Ces actions ont un coût : l'investissement matériel et la nécessité d'embaucher. Les élus ont accepté de créer deux postes à temps plein au 1<sup>er</sup> janvier 2020 afin d'accompagner cette politique sur les biodéchets (une abstention) et le Valtom financera au moins un demi-poste supplémentaire sur cette mission. Mais ces actions permettront d'économiser chaque année 232.000 € de traitement. Et comme les ordures produiront moins d'odeur, il peut aussi être envisagé de baisser la fréquence des collectes et ainsi le coût...

Ces actions seront soumises au vote en septembre. ■

(\*) Ces mesures sont la déclinaison locale du Schéma territorial porté par le Valtom.

## AUTRES DOSSIERS

### Toi et Toits

L'association Toi et Toits a été créée par des habitants du Livradois-Forez en 2018 avec l'objectif de promouvoir les énergies renouvelables par notamment l'installation de panneaux solaires photovoltaïques sur les bâtiments privés ou publics. En mai 2019, l'association s'est transformée en Scic. Les habitants, les collectivités, les entreprises etc. peuvent prendre des parts sociales. Afin de soutenir cette dynamique, l'exécutif a proposé en conseil qu'ALF acquière 30 parts à 50 €. La proposition a été largement acceptée, avec une opposition et une abstention. Mais elle a valu ce commentaire du maire Christian Alexandre : « À Viverols, toutes les demandes d'installation de panneaux solaires ont été refusées par les Architectes des Bâtiments de France, même pour les parties de toits qui ne se voient pas. »

### Fpic

Le Fonds national de péréquation des ressources intercommunales et communales (Fpic) consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées. Depuis sa création en 2017, le territoire d'ALF en est bénéficiaire : il reçoit de l'argent. Il faut ensuite décider de sa répartition, entre la communauté de communes et ses communes membres. Chaque année, cette question fait débat au sein de l'assemblée. À nouveau à l'ordre du jour jeudi, l'exécutif a proposé une réversion intégrale du FPIC à ALF, soit 912.967 €. Mais l'unanimité nécessaire était loin d'être atteinte. La seconde proposition prévoyait un partage avec les communes et une part pour ALF de 507.644 €. C'est cette formule qui a été acceptée, avec neuf oppositions (la majorité des deux tiers suffisait).

### Amiante

À la toute fin des débats, le président Jean-Claude Daurat a informé l'assistance que les locaux qu'ALF occupe à la Cité administrative à Ambert « sont amiantés et que cela génère de l'inquiétude parmi le personnel. » Les travaux de désamiantage pourraient obliger les équipes à quitter les locaux « dans les mois à venir » sans qu'un lieu ne soit aujourd'hui trouvé pour les accueillir. La solution du Coral se heurte à la présence de lycéens et d'apprentis notamment. « Une possibilité à vérifier, a précisé le président. Il faut qu'on trouve une solution, mais ce n'est pas simple. »

## Douze jeux d'eau remplaceront la pataugeoire

Alors que les travaux de la piscine d'Ambert touchent à leur fin pour une ouverture en septembre (notre édition de mardi), un autre chantier démarrera à la rentrée suite à l'approbation des élus, jeudi en conseil.

Il s'agit du changement des espaces extérieurs qui n'était pas prévu initialement dans les travaux. Les équipements, la pataugeoire notamment, se sont avérés vétustes et « ne correspondent plus aux attentes de la population et des jeunes », a estimé Jean-Claude Daurat. Le président d'ALF a expliqué ne pas avoir voulu « décevoir » le



**EXTÉRIEURS.** Ces travaux supplémentaires ont été validés à l'unanimité. IMAGE DE SYNTHÈSE ARCHITECTURE MBA ET PIL ARCHITECTURE

public en laissant « des extérieurs vieillots ». À la place de la pataugeoire, douze jeux d'eau seront installés, destinés aux tout-petits jusqu'aux adolescents. La filtration, les sols, les pédiluves seront repris, ainsi que l'accès au toboggan et le carrelage du bain à remous existant. Une zone de casiers sera créée. Et une « clôture légère » sera installée en bord de route.

Ces travaux sont estimés à 599.000 € HT. Ils recevront une aide de la Région (105.000 €) et deux de l'État (132.675 € de DSIL et 126.000 € de DETR). Ils devraient être terminés au printemps 2020. ■